



Bulletin Municipal

Edition N°4
Été 2018



Retrouvez toutes les infos sur
www.souleuvreenbocage.fr

SOMMAIRE

Le mot du maire	p.2
La Grande Guerre	p.2
Budget 2018	p.3
Scolaire et transports	p.4
Sécurité et réseaux routiers	p.6
Défense Incendie	p.8
Fenêtres sur ...	p.9
RAM	p.12
La Graverie	p.13

Edition juillet 2018 - Crédits photos : Souleuvre en Bocage - Toute reproduction interdite - Maire : Alain Declomesnil - Direction générale des services : Jérôme Lecharpentier - Rédaction/Conception graphique : Stéphanie Renard. Ont collaboré à ce numéro : Les élus de la commission "information-communication" - Les communes déléguées - les associations - les services de Souleuvre en Bocage - Remerciements aux personnes interviewées. Édité par Souleuvre en Bocage - Impression : SDCOMM - Tirage : 4470 ex.



EDITO DU MAIRE

Avec l'été, voilà revenu le temps des randonnées. Les nombreux chemins qui plongent dans les vallées ou sillonnent les plateaux aux panoramas magnifiques s'ouvrent à nous pour de longues promenades. Autrefois, ces voies étaient autant de liaisons reliant les villages les uns aux autres, étaient des dessertes pour les nombreux petits champs de quelques vergées.

Alain DECLOMESNIL

A pied ou à dos de cheval, les éleveurs ou laboureurs s'y croisaient et ainsi les nouvelles se colportaient. C'était il y a longtemps. Les habitants de nos campagnes vivaient au rythme des saisons et du temps.

Mais en 1914, cette quiétude apparente fut brisée par la grande guerre qui devint mondiale.

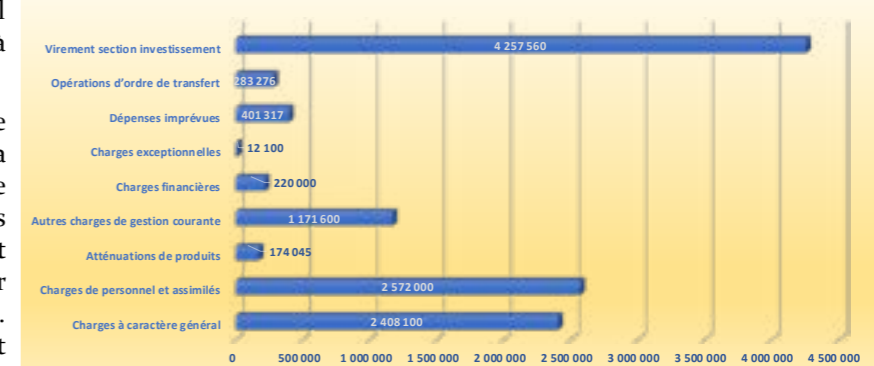
Tous les jeunes hommes furent mobilisés. Un grand nombre d'entre eux n'a jamais revus leur village natal.

Les monuments aux morts érigés par les communes en mémoire de leurs enfants sont le témoignage des drames familiaux engendrés. Plus de quatre cents jeunes du canton de Bény-Bocage dont les noms et prénoms sont gravés pour toujours ont donné leur vie pour la patrie.

En cette année de célébration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, nous pourrions cueillir quelques marguerites ou bleuets le long de nos chemins et les déposer devant les monuments de la mémoire en lisant les noms de tous ces jeunes morts pour la France.

BUDGET 2018

Dépenses de Fonctionnement



Adopté le 5 avril dernier, le budget de la commune reste constant par rapport à celui de 2017, à raison d'un prévisionnel estimé à 11 500 000 € en fonctionnement et à 8 919 000 € en investissement.

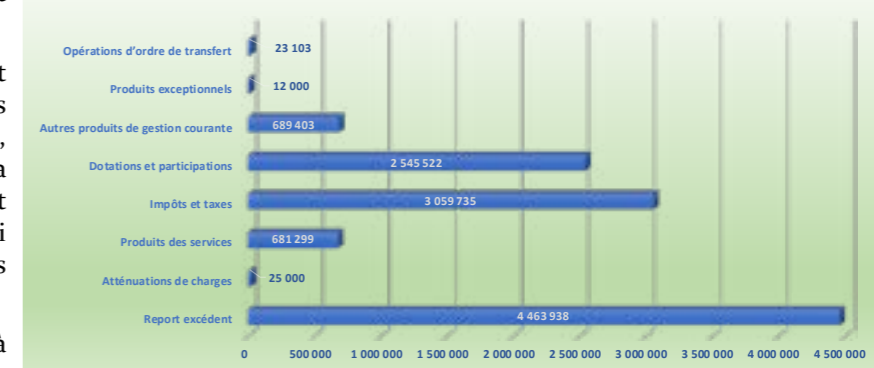
Au vu de la baisse des ressources programmée par l'Etat et des interrogations concernant la compensation sur la suppression progressive de la taxe d'habitation, la volonté politique des élus est de **ne pas avoir recours à l'emprunt pour l'investissement**. Celui-ci sera par conséquent financé par l'autofinancement. Les seuls emprunts contractés concerneront les lotissements puisqu'ils seront couverts par des recettes liées à la vente des parcelles.

Les charges à caractère général sont prévues en légère baisse de 2,10 % grâce notamment au groupement des commandes qui permet d'obtenir des prix plus attractifs. Ce principe a été flagrant sur l'appel d'offres concernant les assurances multirisques. La commune a ainsi réalisé une économie de 50 000 € sur l'ensemble des contrats.

Les charges de personnels restent stables alors même que les agents qui étaient embauchés en contrat aidé (droit privé) et avaient apporté satisfaction se sont vu proposer des postes de droit public soit en tant que contractuels soit en tant que titulaires.

Côté recettes, si les dotations de l'Etat restent sensiblement équivalentes à 2017, les recettes des impôts sont en baisse. En effet, des compétences ayant été transférées à la intercom de la Vire au Noireau, le produit de la fiscalité qui y était rattaché à lui aussi été transféré, notamment la fiscalité des entreprises.

Recettes de Fonctionnement



Les taux d'imposition ont été votés à l'identique à savoir :

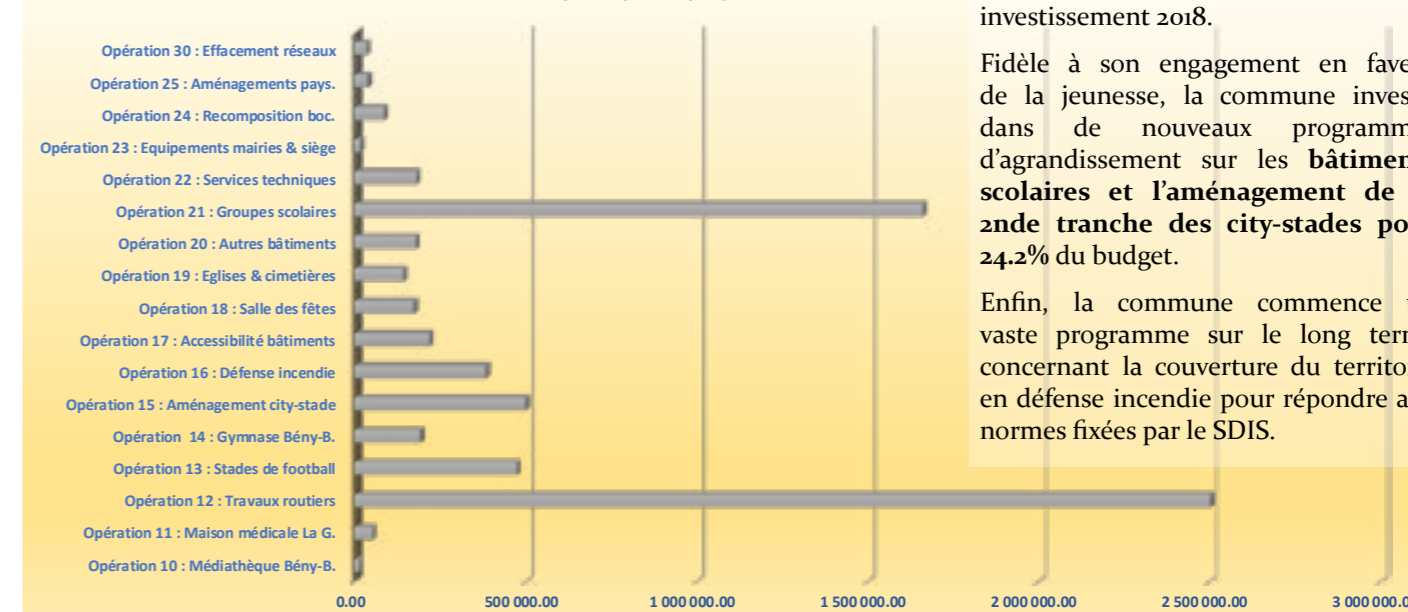
- Taxe d'habitation : 18.64%
- Taxe sur le foncier bâti : 20.93%
- Taxe sur le foncier non bâti : 32.29%

A l'image des années précédentes, afin d'assurer la sécurité routière et le maintien en bon état du réseau, les travaux routiers restent la priorité représentant 28% du budget investissement 2018.

Fidèle à son engagement en faveur de la jeunesse, la commune investit dans de nouveaux programmes d'agrandissement sur les bâtiments scolaires et l'aménagement de la 2^{de} tranche des city-stades pour 24.2% du budget.

Enfin, la commune commence un vaste programme sur le long terme concernant la couverture du territoire en défense incendie pour répondre aux normes fixées par le SDIS.

Les principaux projets d'investissement



IL Y A 100 ANS : LA GRANDE GUERRE

2 Les correspondants défense de Souleuvre en Bocage se sont engagés dans une mission de Mémoire pour fêter le 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18.

Depuis le mois de mars, ils proposent une série d'expositions itinérantes sur la commune qui se clôturera par la cérémonie de commémoration le 11 novembre prochain. Des expositions qui ont permis aux élèves de Souleuvre en Bocage, aux familles, aux habitants, de se retrouver autour de l'Histoire, de ne pas oublier cette souffrance ni cette soif de liberté.

La commémoration du 11 novembre 2018 :

Les correspondants défense ont sollicité le ministère pour qu'un détachement militaire soit présent à cette cérémonie. Une réponse est attendue à ce jour.

Le programme de la journée :

- Messe
- Cérémonie aux monuments aux morts de Bény-Bocage avec appel des morts de Souleuvre en Bocage. Les ateliers musicaux de la Souleuvre assureront les sonneries réglementaires en présence des pompiers, les gendarmes, les écoles...
- Inauguration de l'exposition
- Vin d'honneur
- Repas réunissant les élus, les anciens combattants et leur famille ... Toute personne désireuse de participer au repas est priée de contacter Roger TIEC sur l'adresse mail : tiec.roger@neuf.fr.

Une confirmation vous sera envoyée dans la limite des places disponibles.





MODIFICATION DES CIRCUITS SCOLAIRES

Suite à une demande du Collège du Val de Souleuvre, l'organisation des transports scolaires sera modifiée à compter de la rentrée 2018.

En effet, il est nécessaire pour le collège d'étendre les plages horaires d'enseignement en raison d'une augmentation des effectifs.

Cette décision de modification a été prise en concertation par les responsables des sites scolaires après échange avec les représentants des parents d'élèves.

Les circuits démarreront ainsi le soir :

- Circuits des primaires dès 16h00
- Circuits des collégiens à partir de 17h10-17h15

LE TRANSPORT SCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- Le budget du transport scolaire représente une dépense de 364 727 € pour la commune sur 2017.
- Les recettes sont le fruit des subventions versées par la Région et la participation des familles. Elles s'élèvent à 320 136 €.
- La participation des familles couvre 7,9% des dépenses.

SÉCURITÉ ET RESPECT

La Commune Nouvelle de SOULEUVRE EN BOCAGE organise les transports scolaires des écoles Primaires et Maternelles de Le Béný-Bocage, Campeaux/La Ferrière-Harang, La Graverie, Le Tourneur et Saint Martin des Besaces.

Un règlement intérieur concernant les règles de sécurité et de discipline est chaque année signé par les familles.

Il a été cependant trop souvent constaté cette année que ces règles ne sont pas respectées et que les incivilités sont grandissantes.

La discipline et la bonne tenue des enfants dans les cars sont primordiales pour la sécurité de vos enfants.

Le respect est quant à lui un fondamental du savoir-vivre.

Pour le bien de tous, que cette nouvelle année scolaire se passe dans les meilleures conditions possibles !

PARTICIPATION DES FAMILLES 2018/2019	Inscription enregistrée entre le septembre 2018 le 31 janvier 2019	Inscription enregistrée entre le 1er février et le 6 juillet 2019
Montant demandé par enfant prenant régulièrement ou occasionnellement les transports scolaires primaires	30 €	15 €
1er enfant transporté vers le Collège	50 €	25 €
2ème enfant transporté vers le Collège	50 €	25 €
3ème enfant et suivants transportés vers le Collège	aucune participation	

DES CHANGEMENTS POUR LA RENTREE 2018/2019

Nouvelle organisation du temps scolaire

Trois ouvertures de classe sont programmées sur Souleuvre en Bocage : à Campeaux, le Tourneur et Saint-Martin-des-Besaces.

Deux fermetures sont prévues à Béný-Bocage et la Graverie.

Pour la rentrée prochaine, le nombre de classes sera réparti ainsi :

Béný-Bocage : 5 classes

Le Tourneur : 7 classes

La Graverie : 9 classes

Saint-Martin des Besaces : 11 classes

Campeaux : 7 classes

Les TAPS supprimés

Face aux restrictions budgétaires et aux contraintes d'organisation, les TAP (temps d'activités périscolaires) ne seront pas reconduits à la rentrée. Un groupe de travail sera chargé de réfléchir à la possibilité de proposer des temps d'activités périscolaires sur les temps du midi ou de garderie.

La semaine à 4,5 jours est maintenue.

Par conséquent, les horaires d'école seront les suivants :

		Béný Bocage	Campeaux	La Ferrière Harang	St Martin des Besaces	Le Tourneur	La Graverie
Matin	Lundi Mardi Jeudi, Vendredi	9h -12h	8h50-12h05	9h00-12h20	9h-12h15	9h-12h	8h50 à 12h00
	Mercredi	9h -12h	8h50-11h50	9h00-11h40	9h-12h	9h-12h	8h50 à 12h00
Après-midi	Lundi Mardi Jeudi Vendredi	13h30-15h45	13h45-15h45	13h50-15h50	13h45-15h45	13h45-16h	13h35 à 16h00

LE BUDGET DES ECOLES

Selon l'Education Nationale, une prévision de 907 élèves serait répartie sur les 5 sites scolaires de Souleuvre en Bocage. Il est certainement plus probable que les effectifs atteignent les 915-920 enfants.

Le coût de fonctionnement des écoles (bâtiments, personnels, fournitures, sorties, TAP (1^{er} semestre 2018)...) représente **7,65% du budget** prévisionnel 2018, soit 880 000 €. A ceci s'ajoute les charges de la dette d'emprunt (capital + intérêts) pour un montant de 328 000 €.

Au total, en 2018, le budget consacré aux écoles représente 10,5 % du budget prévisionnel.

Hors intervenants pour les activités sur les TAP (temps d'activités périscolaires) 37 agents travaillent au sein des écoles comprenant :

- Les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant.
- Les surveillants de garderie, de cantine, de transport scolaire
- Les cuisiniers
- Les agents d'entretien

LA CANTINE

Plusieurs modes de restauration existent sur l'ensemble des cantines scolaires :

- ▶ Fabrication sur place
- ▶ Recours à un prestataire extérieur
- ▶ Gestion par la commune
- ▶ Gestion par une association

67 000 repas sont distribués aux enfants chaque l'année par la commune (hors Saint-Martin des Besaces dont la gestion est associative)

Le prix de revient d'un repas est d'environ 5.50 € et est facturé aux familles entre 3.55 € et 3.85 €.

Un projet d'agrandissement de la cantine de la Graverie est en cours d'étude.



La cantine de la Graverie



2^{ème} TRANCHE DE CITY-STADES



City-stade de Campeaux



City-stade de St-Martin des Besaces



City-stade de la Graverie



Les 1^{ers} city-stades font, depuis leur installation, le bonheur des ados mais aussi des tout-petits comme ici à St-Pierre-Tarentaine avec Appoline 6 ans, Constant 3 ans et demi et Lukas 17 mois

Hugo et Jason, deux ados de 14 ans, trouvent le city-stade sympa et s'y amusent bien entre copains.

La 2^{nde} phase d'aménagement de city-stades a débuté sur les communes déléguées de Campeaux, la Graverie, le Tourneur et La Ferrière-Harang. Petits et grands pourront profiter de ces structures dès cet été (livraison de l'ensemble prévue dans la 2^{nde} quinzaine de juillet).

Le terrassement a été confié à l'entreprise JONES TP pour un montant total de 148 695.70 € HT toutes prestations supplémentaires comprises

Les terrains multisports ont été réalisés par URBAN PARK pour un montant total de 180 100.00 € HT, et les clôtures et les espaces verts par AEV 2000 pour un montant total de 44 221.90 € HT.

Le cout réel du projet dans sa 2^{nde} phase est donc de 373 017.60 € ht. Grâce aux subventions de 62 000 € du Conseil Régional et de 155 771 € du Conseil Départemental, le reste à charge pour la commune s'élève à 155 246.60 € HT.

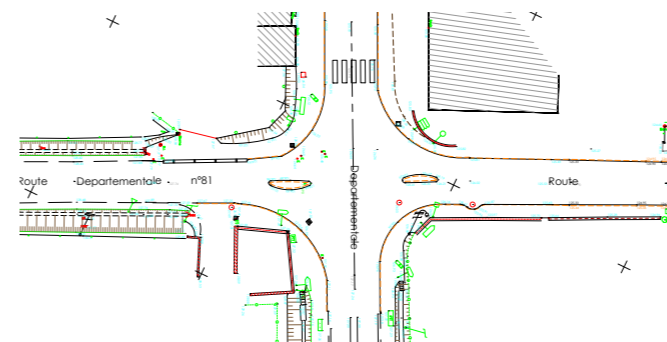


Etouvy-la Graverie

La maîtrise d'œuvre a été assurée en interne. Le montant de travaux prévus s'élevait à 112 450,87 € HT pour la part communale et 44 877 € HT pour la part départementale. Les travaux de canalisation d'eaux pluviales, de revêtement et de trottoirs sont aujourd'hui terminés.



Sainte-Marie-Laumont



La maîtrise d'œuvre est assurée par SCE Aménagement et Environnement d'Ifs. La dernière estimation des travaux s'élève à 230 000 € HT dont 69 500 € seront pris en charge par le Conseil Départemental. Les travaux seront réalisés durant le dernier trimestre 2018. Ils consistent en la création de trottoirs et d'espaces piétons.

Rue des écoles de Campeaux

Des travaux de sécurisation des piétons ont été réalisés depuis le lotissement du bocage à l'école grâce à la création de trottoirs et l'aménagement d'aires de stationnement.



Parking du Viaduc de la Soulevre



Coté Carville, l'accès au viaduc de la Soulevre a été refait en bi-couche imperméabilisant. Des ralentisseurs ont aussi été implantés pour éviter une dégradation liée à la vitesse des véhicules sur cette large voie.

6

L'aménagement de la place de la mairie et de la rue de l'église Sud à St-Martin-des-Besaces

La maîtrise d'œuvre est assurée par SCE Aménagement et Environnement d'Ifs.

Le montant des travaux prévus est estimé à 369 657,05 € HT dont 55 701 € seront pris en charge par le Conseil Départemental. Les travaux débuteront en septembre 2018 pour se terminer en décembre 2018. Reprise de voirie, trottoirs et aménagement paysager viendront embellir cette place et en sécuriser l'accès aux piétons.



Fauchage des Accotements du réseau routier communal et des dépendances

Le but de l'opération est d'assurer la sécurité des usagers, de maintenir une bonne visibilité, de conserver une bonne image de marque du réseau routier, d'intervenir dans le respect de la biodiversité et de se conformer aux obligations d'entretien du réseau routier.

Le territoire a été divisé en cinq lots.

- ▶ Lot 1 Nord : Pour les communes déléguées de St Martin des Besaces, St Ouen des Besaces et St Denis Maisoncelles, le marché a été attribué à l'entreprise BESNARD de Soulevre en Bocage
- ▶ Lot 2 Est : Pour les communes déléguées de Le Tourneur, St Pierre Tarentaine, Montamy et Montchauvet, le marché a été attribué à l'entreprise BESNARD de Soulevre en Bocage
- ▶ Lot 3 Ouest : Pour les communes déléguées de Bures les Monts, Malloué, Mont-Bertrand, La Ferrière Harang, Campeaux et St Martin Don, le marché a été attribué à l'entreprise CHÂTEL de Soulevre en Bocage



▶ Lot 4 Centre : Pour les communes déléguées de Bénv Bocage, Beaulieu et Carville, le marché a été attribué à l'entreprise SOISNARD de Condé en Normandie.

▶ Lot 5 Sud : Pour les communes déléguées de La Graverie, Etouvy et Le Reculey, le marché a été attribué à l'entreprise GUILLOUET de Vire Normandie.

▶ L'entretien de la commune déléguée de Ste Marie Laumont est réalisé en régie.

Des bons de commandes sont envoyés aux entreprises pour la réalisation de la passe de printemps (en mai-juin en fonction des conditions météorologiques), de la passe d'automne (fin septembre-octobre en fonction des conditions météorologiques), une passe d'été (en juillet au Viaduc de la Soulevre) et pour le fauchage de terrains communaux (champ de foire d'Etouvy)

En 2017, le fauchage a représenté une dépense de 68 877,01 € TTC

7

DÉFENSE INCENDIE

LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (D.E.C.I.)

Elle a pour objet d'assurer l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin. La commune de Souleuvre en Bocage amorce donc, cette année, un vaste programme pour répondre à ces exigences. Celui-ci s'étalera sur plusieurs années. Cela se traduit par le remplacement de poteaux incendie hors d'usage et la mise en place de réserves artificielles (citerne enterrée ou citerne souple). Le programme pour 2018 concerne :

- MontBertrand - le bourg
- St Martin Don - le bourg
- La Graverie - le secteur sud du bourg
- Bures Les Monts - Le hameau le Jardin
- St Ouen des Besaces - le bourg
- Le Bény Bocage - le haut du bourg
- Ste Marie Laumont - lieu-dit Le Mesnil
- St Pierre Tarentaine - le Bourg
- Montamy - Le Mesnil Hubert

Coût de l'opération 2018 estimé
171 624,80 € HT
 subventionné par le conseil
 départemental à hauteur de 37 700 €.
 Le reste à charge pour la commune est
 de 135 854,80 €.



Pompier volontaire depuis 34 ans, Christophe RAULD est aussi agent technique de la commune déléguée de Saint-Martin des Besaces. Chef d'agrés VSAV et VSR (Véhicule de secours routier), le centre de secours de St-Martin est dirigé par le lieutenant Bruno ANFRAY et compte une équipe de 29 volontaires âgés de 18 à 62 ans, dont 5 femmes. Christophe est passionné par cette mission. "Mon père était pompier et mon fils prend la relève, dit-il. Mon temps est partagé entre mon travail sur la commune et la caserne. Lorsque je suis de garde, je suis d'astreinte du vendredi au vendredi. Sinon, je suis

d'astreinte du lundi au vendredi. La nuit, je suis disponible en renfort." Venir en aide est sa motivation. VSAV, VSR, FPT, VTU, VLU et CCF (citerne à grande capacité pour les feux de forêts) composent le parc d'engins du centre de St-Martin des Besaces.

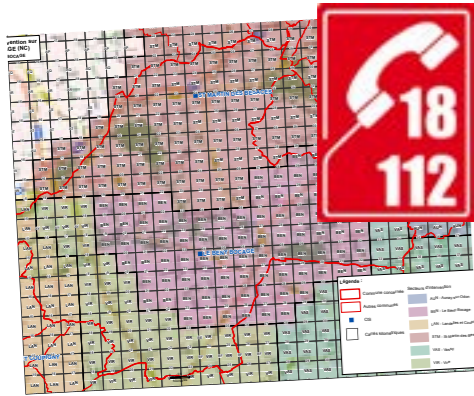
Les interventions ont augmenté de 16% en 2017 par rapport à 2016.

"En 34 ans, les méthodes ont beaucoup évolué, ajoute-t-il. Nous avons des formations tous les ans de "recyclage" (16h) et 24h pour d'autres formations. Le souci aujourd'hui est que nous ne disposons pas assez de pompiers volontaires en journée. C'est dommage !



La nouvelle caserne de St-Martin des Besaces dont les travaux d'aménagement débuteront en juillet

Pour joindre l'amicale des pompiers : 02.31.67.29.30



LES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION DU SDIS : 1 commune, 6 centres d'intervention

Le 20 juin dernier, les lieutenants-colonels Moretti et Soufflet ainsi que le lieutenant Venon sont venus à la rencontre des maires-délégués pour expliquer le nouveau découpage des zones d'interventions des secours sur le territoire de Souleuvre en Bocage

Les casernes de Vire, Bény-Bocage, St-Martin des Besaces, Vassy, Aunay-Sur-Odon et Landelles et Coupigny interviennent aujourd'hui sur la commune. Un logiciel géomatique a



quadrillé le terrain, laissant entrevoir quelques anomalies que les élus ont su leur remonter. L'objectif est d'affiner à la minute près le délai d'intervention.

Les anciennes données d'adresse liées aux communes historiques ont été conservées.

Le lieutenant-colonel Moretti souligne qu'un processus d'harmonisation a été opéré sur les engins de secours, les recrutements et les formations.

FENETRES SUR ...

LA MAISON MEDICALE

Après 6 mois d'ouverture, que pensez-vous de ce nouveau local ?



Chantal, 54 ans, secrétaire médicale.

"Je viens dans ce cabinet de kiné pour me faire soigner pour une maladie. J'habite pourtant à Vire. J'ai déjà fait plusieurs séances. Je trouve que le bâtiment est accueillant et lumineux. J'aime cette tendance cubique moderne. Le reproche est qu'il n'y a pas de portes d'entrée automatique. Si mon mari ne m'accompagnait, je ne pourrais pas les ouvrir."

Odette, 82 ans.

"C'est la 1^{ère} fois que je viens dans ce cabinet de kiné. Avant j'allais à Vire. J'ai eu une fracture du poignet et c'est le 1^{er} qui m'a rappelé pour une disponibilité. J'habite à 3kms, c'est finalement plus facile. L'intérieur du bâtiment est bien adapté, mais je n'aime pas trop cette masse en bloc. Le parking aussi c'est très pratique. Je suis très satisfaite de ma visite."

Interrogées sur leurs activités, les praticiennes, Mme Delphine Larcher Le Tacon, kinésithérapeute et Emilie LETOUZEY, infirmière s'accordent sur le côté très pratique et accueillant des locaux. Le parking est aussi apprécié des clients.

Elles sont aussi convaincues que ce regroupement a permis de redonner un nouvel élan à leurs activités, l'augmentation des visites et l'arrivée de nouveaux patients le confirmant.

"C'est un avantage de travailler ensemble dans un seul et même bâtiment, précise Mme Delphine Larcher Le Tacon. On peut aller frapper à la porte de nos confrères pour échanger avec eux. C'est plus convivial !

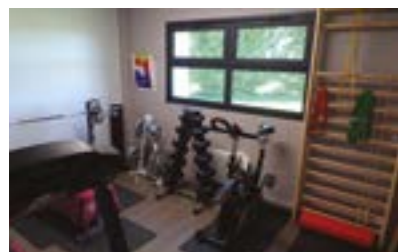
De plus, avec 5 jeunes médecins, les patients sont ravis d'avoir une équipe jeune pour leur suivi médical. Ils se sentent rassurés, ajoute-t-elle.



LES CASERNES DU TERRITOIRE

Tony LEPETIT, adjoint en chef de la caserne de Bény-Bocage, dirigée par le chef Christophe DESCURES, revient d'une intervention.

Il occupe ce poste d'adjoint avec Stéphane BLEUZÉ. Tous les 2 sont des pompiers professionnels en poste sur Caen, le 1^{er} au centre de traitement de l'alerte, le 2nd en tant qu'adjudant à la Folie Couvrechef. Ils deviennent des pompiers volontaires dès qu'ils reviennent sur Bény. "Le centre compte à ce jour 20 pompiers volontaires dont une femme, explique-t-il. Les nouveaux locaux ont apporté plus de confort à notre mission comme des sanitaires Hommes/Femmes, une petite salle de sport, un réfectoire et un local pour le nettoyage des accessoires.



La nouvelle caserne de Bény-Bocage

Les anciens locaux devenaient aussi inadaptés pour les engins. Cela fait du bien d'exercer dans ces locaux, ça redonne du dynamisme à l'équipe."

FPT, VTU, VSAV, VLU autant de sigles qui qualifient les engins de la caserne de Bény-Bocage :

fourgon pompe-tonne, véhicule transport utilitaire, véhicule de secours et d'assistance aux victimes ou encore véhicule léger utilitaire.

En 2017, les pompiers de Bény-Bocage ont participé à 211 opérations (une hausse de 20% par rapport à 2016) dont 80% pour les secours à la personne. Ils sont intervenus sur 23 incendies.

Tony LEPETIT lance un appel : "Nous sommes toujours à la recherche de volontaires. Il en va de l'avenir des casernes et du délai des interventions. Nous allons organiser une journée portes ouvertes à l'automne pour faire découvrir notre passion et peut-être susciter des vocations."

Bal des pompiers le 14 juillet à Bény-Bocage

Quel nom pour le bulletin municipal ?

Le bulletin municipal vous est destiné. Nous avons à cœur de vous apporter des informations, des reportages, un peu d'histoire.

Nous souhaitons le personnaliser en lui trouvant un nom. Par exemple à Carville, le bulletin s'appelait «la lorgnette», à St-Pierre -Tarentaine vous trouviez le «St-Pierre EKO»

Participez à son évolution en nous proposant des noms avant le 1^{er} août 2018

• Soit en nous retournant le coupon réponse ci-contre à la Maison des services - 2 place la mairie - le Bény-Bocage 14350 Souleuvre en Bocage

• Soit en répondant sur notre formulaire sur notre site www.souleuvreinbocage.fr

Je propose le(s) nom(s) suivant(s) pour le bulletin municipal :

.....

.....

.....



LA BIBLI DE BÉNY : 1^{er} ANNIVERSAIRE

La bibli de Bény a ouvert il y a maintenant à peine plus d'un an dans ses nouveaux locaux.

A cette occasion, nous vous proposons de découvrir un rapide bilan de sa première année de fonctionnement et des perspectives à venir :

- 25 heures d'ouverture au public assurées par 2 agents et une équipe de 10 bénévoles
- 6 532 ouvrages proposés aux adhérents (4 551 en fonds propres - 1 981 prêts par Bibliothèque du Calvados)
- 653 adhérents actifs enregistrés au 31 décembre 2017 dont 372 nouvelles inscriptions en provenance de l'ensemble du territoire communal
- 9 756 prêts constatés depuis l'ouverture des nouveaux locaux
- Un accueil des écoles de Bény-Bocage, Campeaux, Le Tourneur

Un programme et des thématiques riches et variés

Au travers des ateliers de l'info, la bibli' a proposé 2 rendez-vous "exposition photographiques" primées au Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre.

Le Festival de Conte « Ma parole » s'est arrêté à Souleuvre en Bocage en 2017 et en 2018 :

Cette année, l'Asie était à l'honneur. Le public a pu découvrir un atelier Origami, les films "Les délices de Tokyo" et "lettre à Momo".

Les jeunes du club Mangas ont fait découvrir le Japon : origami, dessin, découverte du Manga, initiation au Japonais, jeux de société. Pour la soirée de clôture, la Bibli' a accueilli le conteur Pascal Mitsuru Guéran qui a proposé aux grands et aux petits un voyage au coeur du Japon avec 2 spectacles « Rêves de papier » et « Tokyo ».

Différents ateliers autour du Japon et du Zen ont aussi rencontré un vif succès :

- Initiation au tai chi chuan, Qi Gong et Do-in,
- Initiation à l'Origami par une artiste japonaise,
- Présentation de céramique japonaise et de l'art floral, l'Ikebana,
- Découverte du vêtement traditionnel japonais, le Kimono,
- Dégustation de spécialités culinaires japonaises.

Expositions de professionnels et d'élèves des écoles, atelier de façonnage et de décoration, atelier à "vivre en famille" (enfants à partir de 6 ans), spectacles pour petits et grands, participation à la deuxième édition de « la nuit de la lecture » et la nuit du polar et lectures animées pour les enfants...

Bébés Lecteurs, café lecture « quatrième de couverture », atelier jeux d'écriture, le club mangas, le club tricot et papotage, **les agents et les bénévoles de la bibli sont à pied d'oeuvre pour vous offrir une multitude d'animations.**

Tous les mercredis et jeudis matin, la bibli' accueille les écoles de Bény-Bocage, Le Tourneur, Campeaux/La Ferrière Harang. Après un temps de découverte et de choix d'un album, les enfants s'installent dans un coin douillet pour écouter une histoire lue par une des bibliothécaires.

Pourquoi venez-vous à la bibli' de Bény ?

Colette, 73 ans, concentrée sur son tricot.

"Je viens à la bibliothèque de Bény-Bocage depuis qu'elle est installée dans ses nouveaux locaux. Je participe au groupe des "tricoteuses". Je pourrais tricoter chez moi toute seule, mais c'est mieux en groupe. En plus, on fait un petit goûter. C'est très convivial. On fait des rencontres. J'ai découvert l'activité en lisant la presse. Depuis, je participe à d'autres animations comme le tai-chi ou le festival des contes. C'est intéressant de découvrir."



Lison et Audrey, collégiennes, 13 ans.

"On fait partie du club manga. En dehors du club, on vient à la bibliothèque quand on finit plus vite le collège le vendredi après-midi. On y passe entre 1/2 H et 1h. Moi, j'aime y venir, dit Lison, parce que je passe un peu plus de temps avec mes copines. J'y trouve des romans et des mangas et le calme. J'y viens parfois à vélo". Pour Audrey, qui n'aime pas trop lire, elle peut y trouver des livres écrits avec des gros caractères, de préférence des romans policiers.

NOUVEAU SERVICE : 3 bibliothèques ... 1 réseau



Les 3 bibliothèques du territoire vous proposent un nouveau service pour mieux répondre à vos attentes. Grâce à la mise en réseau des 3 sites, **consultez en ligne le catalogue de livres proposé à l'emprunt par les 3 bibliothèques et leur disponibilité sur bibli-souleuvreinbocage.fr.**

Votre carte de membre vous donne aujourd'hui accès aux 3 bibliothèques de Souleuvre en Bocage.



LES SERVICES POSTAUX



A St-Martin-des-Besaces et à Campeaux, la commune a choisi d'assurer la continuité des services en ouvrant des **Agences Postales Communales**. Les guichets sont tenus par des agents communaux.

Agnès GROULT a été recrutée sur l'agence de St-Martin-des-Besaces. Quant à Campeaux, c'est Christine MAROT-DECAEN, secrétaire de mairie, qui assure le service.

Ce que vous pouvez faire dans une agence postale :

Les services de la Poste proposés : affranchissements lettres, colis, recommandés, réexpéditions, courrier, chronopost, achat d'emballage colis, de lettre recommandée, mobile...

Pour les services bancaires : le retrait et le dépôt d'argent maximum est désormais de 350€ /pers /sem et est uniquement accessible aux personnes titulaires d'un compte bancaire "Banque Postale".

Agnès Groult souligne quelques points importants :

- Le solde des comptes des clients n'est pas visible au guichet,
- Les clients qui ont une procuration ne peuvent plus retirer de l'argent

Bilans d'ouverture

La fréquentation à Campeaux est en hausse par rapport au mois de février depuis que le service des recommandés est disponible. Quelques personnes commencent à prendre leurs habitudes en venant à Campeaux, cela augmente petit à petit. Pour le moment, c'est surtout une fréquentation très locale, principalement liée aux recommandés, aux timbres et aux retraits d'argent.

A St-Martin-des-Besaces, le nombre de visites moyen est de 27 personnes par jour, surtout des retraités et quelques actifs pour les recommandés et les colis. La fréquentation reste stable soit environ 560 personnes par mois. 2621 personnes ont bénéficié du service depuis le 6 février.

SERVICE GRATUIT

Connectez-vous avec la tablette mise à votre disposition. Elle vous permet d'accéder aux informations de votre compte bancaire.



Renée et Fernand, retraités, Campeaux : "C'est très bien et pratique. Nous voulons faire fonctionner le local et nous avons changé nos habitudes car nous allions à Bény Bocage auparavant."

Votre avis nous intéresse ...

Geneviève, retraitée, Campeaux : "Je suis contente du service proposé. Je pourrais aller ailleurs mais je préfère faire fonctionner la poste de Campeaux et souhaiterait que tout le monde fasse de même afin de garder ce type de service de proximité. J'étais une habituée du service lorsqu'il était proposé par le garage Prou. J'ai même fait de la pub auprès de quelques personnes qui n'avaient pas été mis au courant de la mise en service de la poste et qui depuis sont venues."



Muriel, St-Martin-des-Besaces : "Je ne vois aucun inconvénient. On peut toujours déposer des chèques et retirer de l'argent. L'horaire est mieux et plus pratique puisque ça ferme à 12h30. Je suis bien contente qu'il y ait toujours un service postal à St Martin des Besaces, service public indispensable dans les petites communes"



Une cliente du service postal de St-Martin-des-Besaces : "Je suis satisfaite que la poste soit restée ouverte, j'espère que ça continuera. L'accueil est chaleureux"

Brigitte, en activité, de St-Martin-des-Besaces : "C'est bien utile d'avoir cette agence dans une petite commune pour déposer mes chèques et retirer de l'argent car sinon j'aurais changé de banque."

OUVERTURE DU RAM DE SOULEUVRE EN BOCAGE

Le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s «PyRAMide» de la Commune de Soulevre en Bocage est un service communal gratuit qui s'adresse aux parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnel.le.s de l'accueil individuel (assistant.e.s maternel.le.s et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et aux enfants de la Commune de Soulevre en Bocage. Le bureau du Relais se situe :

À la Mairie de Bény Bocage :
1 place de la Mairie (au 1er étage accès par l'arrière)
ram@soulevreenbocage.fr
02 31 59 77 18 ou 06 07 65 22 40



Camille AUGER, animatrice du Relais, vous accueille toute la semaine sur différents temps :

Les matinées d'éveil :

Les matinées d'éveils sont organisées sur la semaine et réparties sur le territoire de la manière suivante de 9h30 à 11h30 :

Lundi	La Graverie	salle Marcel d'Anjou
Mardi	Campeaux, Le Bourg	ancienne école
Jeudi	Le Bény Bocage	Centre de Loisirs RECREA, salle des petits
Vendredi	Le Tourneur, Le Bourg	ancienne cantine

Les matinées d'éveil, comment se déroulent-elles ?

Ces animations sont ouvertes aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur Assistant.e Maternel.le et/ou de leurs parents employeurs ou garde d'enfant à domicile.

L'animatrice accueille les participant.e.s dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants et propose une animation qui se



déroule ainsi :

- de 9h30 à 10h : temps d'accueil, de jeu libre, d'échanges...
- vers 10h/10h15 le groupe se rassemble puis une activité est proposée
- vers 11h/11h15 le groupe range la salle de jeu et se rassemble autour d'un temps calme : lectures, chansons, marionnettes...

Différents espaces et jouets sont à disposition pour partager des moments d'éveil et de convivialité avec les enfants.

Et concrètement, qu'est-ce que c'est ?

- Pour les bébés : un lieu d'ouverture vers l'extérieur, un lieu qui nourrit sa curiosité, des rencontres avec ses pairs, des découvertes, la possibilité de vivre des expériences avec son parent ou son assistant.e maternel.le,
- Pour les petits enfants : des expériences, des manipulations, des rencontres, des découvertes, un lieu d'expression. Une grande place est faite à l'imagination à travers de multiples activités,
- Pour les plus grands : une expérience de socialisation avant l'entrée à l'école, la découverte des règles de vie en collectivité, l'apprentissage du partage...l'atelier permet à chacun d'apprendre à trouver sa place au sein d'un groupe,
- Pour les adultes : un lieu d'échanges, un espace et un temps pour jouer et observer les enfants en dehors du domicile...
- Pour tous, l'atelier d'éveil est un lieu de rencontres et d'échanges.

Des permanences d'accueil sur rendez-vous et/ou accueil téléphonique :

Il est possible de prendre rendez-vous avec l'animatrice du RAM en fonction de vos demandes et vos besoins (ex : recherche d'un mode de garde sur le territoire, des questions sur le contrat, participation au RAM, problématique rencontrée...). Le RAM se tient à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans vos démarches et vos questionnements. Les permanences sont destinées aussi bien aux parents en recherches d'un mode de garde, que pour les parents employeurs et les professionnel.le.s de l'accueil d'individuel. Les permanences sont organisées sur la semaine de la manière suivante :

Mardi	De 13h15 à 18h00
Mercredi	De 8h30 à 12h30
Jeudi	De 13h15 à 17h00

En fonction de vos besoins, les horaires peuvent être modulés sur demande.

D'autres manifestations sont proposées : Sorties, soirées festives, spectacles, bibliothèques....

Le Relais propose aussi aux adultes, parents et assistant.e.s maternel.le.s, des rencontres autour de la petite enfance et ses grandes thèmes (ex : Accompagner le développement psychomoteur du jeune enfant/Alimentation/Comprendre et accompagner les émotions), des soirées d'information (ex : Réunion avec l'IRCEM sur la retraite ; Réunion avec la puéricultrice de secteur), des débats, des conférences (ex : Conférence sur la relation parents-enfants : de la relation bienveillante à la gestion du conflit ; Les accidents de la vie courante).

Toutes les manifestations du RAM sont indiquées dans son programme. Celui-ci est élaboré sur plusieurs mois (vous pouvez le demander ou le retrouver sur le site internet de la commune « soulevreenbocage.fr »). Le public du Relais peut profiter de ces actions.

On vous attend nombreux et nombreuses pour profiter des services du RAM !



L'ÉGLISE NOTRE DAME DU XIII^{ÈME} SIÈCLE

Dans l'architecture de l'église, il est surtout très intéressant d'observer les réemplois, dans la maçonnerie, de fragments de calcaire coquillier (dit tuf de Sainteny). On sait que ce matériau était utilisé au Moyen Age, essentiellement pour confectionner des sarcophages. Leur présence dans les maçonneries d'un édifice est souvent l'indice de l'existence dans les environs proches d'une nécropole alto-médiévale.



Chaînage d'angle en calcaire coquillier

L'église de La Graverie est elle aussi bâtie avec des fragments de calcaire coquillier, mais qui se comptent là par centaines : certains réutilisés en chaînage d'angle font plusieurs dizaines de centimètres d'angle

On a retrouvé autrefois ce matériau dans les terres du cimetière et l'instituteur Bertaut note avec beaucoup d'intuition : « Serait-ce les débris de vieux cercueils que l'on aurait utilisés en maçonnerie ? ». L'existence d'une nécropole est donc vraisemblable. Il note également une information qu'il a faite lui-même et qui pourrait correspondre à des travaux de construction faits sur l'église : « Il y a deux ou trois ans, alors qu'on a reconstruit le mur du cimetière de La Graverie, j'ai vu moi-même, à l'endroit où étaient faites les fondations de ce mur, l'emplacement d'un vaste brasier (cendres, pierres, minéraux fondus) et une espèce de pierre coquillière qui aussi avait du être chauffée à très haute température ».

Le bâtiment que l'on a aujourd'hui sous les yeux est, en grande partie, celui qui devait exister aux abords de l'an Mil, et peut-être celui qu'ont vu les pèlerins rouennais allant au Mont Saint Michel. Si l'on fait abstraction de la tour et des adjonctions postérieures (chapelles, percements), on peut en effet reconnaître les caractéristiques de nombre d'églises de cette époque : **une nef rectangulaire et un chœur plus étroit à chevet plat**, séparés par un arc triomphal très bien appareillé en pierre de Caen. L'entrée dans l'édifice ne se faisait pas à l'ouest mais au milieu du mur sud de la nef : la porte actuelle. Elle est plus tardive mais l'emplacement de la porte primitive se reconnaît à une différence d'appareil.



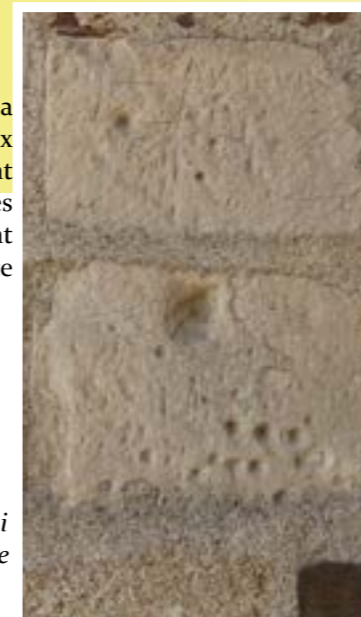
L'emplacement de la porte primitive entre les deux fenêtres se reconnaît à la rupture de l'opus spicatum

La nef était éclairée par quatre fenêtres hautes sur chaque mur, fenêtres presque aussi larges que hautes à fort ébrasement intérieur, dont les piédroits et les claveaux sont constitués de calcaire coquillier. Le mur nord montre un appareil de belle facture où les maçons ont révélé un souci esthétique en alternant l'opus spicatum (appareil en épi) et les lits horizontaux de petits moellons quadrangulaires de calcaire coquillier



Détail de l'appareil du mur nord de l'église avec l'emplacement des fenêtres anciennes

On peut enfin noter la réutilisation de deux pierre calcaires portant des dessins ou des graffitis qui pourraient provenir d'un édifice plus ancien



Pierres en réemploi au chevet de l'église de La Graverie

Si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle le site fut celui d'un *xenodochium* (bâtiment annexé genre hospice), **deux questions restent en suspens : qui en fut à l'origine et quel fut son devenir ?** Les *xenodochia* furent souvent fondés à l'initiative des évêques, même si des fondations laïques ont également existé.

L'église de La Graverie est dédiée à Notre-Dame, mais une dévotion particulière à Saint Gerbold (ancien évêque de Bayeux vers 689-691) y est toujours vivace. L'influence de l'église de Bayeux semble assez évidente, a fortiori pour un établissement situé en bordure de diocèse.

Source : Annales de Normandie - 64^{ème} année - Revue semestrielle d'études régionales. N°2, juillet-décembre 2014. Ouvrage publié avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication du Conseil Général du Calvados et du Centre de Recherche d'Histoire Quantitative - Université de Caen (D. LVALET).



Pour cette nouvelle édition du Carnaval ce Dimanche 8 Avril, de la pluie certes, mais du soleil dans les animations joyeuses des groupes costumés et des

chars hauts en couleurs. **Une bonne humeur communicative** qui a su retenir le public venu nombreux malgré le temps moins clément qu'en 2016.

Un grand merci à tous ces acteurs du Carnaval, ce fût à nouveau un défilé de qualité contenant 8 chars accompagnés de nombreux figurants, provenant des communes de La Graverie (avec la participation généreuse de nos amis de Doudeauville), Ste Marie-Laumont, Etouvy, Le Reculey et même un char de Granville s'est invité à la fête ! Le Batucada de Fleury sur Orne, les majorettes « les bâtons dansants » de Bayeux, la fanfare de Vassy et les Ateliers Musicaux de La Soulevre sont venus étoffer la cavalcade.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier les municipalités pour leur soutien logistique et financier, les vendeurs de confettis, les confectionneuses de crêpes, les régisseurs de la buvette,

les personnes attachées au service d'ordre, Mr Serge Folliot en qualité d'animateur, les sponsors, ainsi que nos miss souriantes Loanne, Nolanne et Anaïs.

Enfin, un grand merci aux membres du bureau Carnaval pour leur dévouement et sens de l'organisation.

Nous vous convions tous à vous remémorer ces beaux moments lors d'une soirée rétrospective le Vendredi 28 Septembre à la salle André Lerebours de La Graverie à partir de 20h30.

Festivement,
Céline Duchemin



COMITÉ DE JUMELAGE

LA GRAVERIE- DOUDEAUVILLE

Le Comité de Jumelage a d'abord participé au Carnaval et 16 personnes de Doudeauville étaient présents pour participer à la fête. Merci à eux, car à souligner que certains ont fait l'aller-retour dans la journée. Malgré la pluie, l'ambiance était bien là !!!



Une semaine plus tard, nous avons fait salles combles les 14 et 15 avril pour le spectacle de Paulo : « Paulo à travers champs ». Une belle réussite et l'occasion pour Samuel, jeune fan imitateur de Paulo, de rencontrer son idole.



Pour finir, en partenariat avec le club des cyclos, le voyage à Doudeauville, lors de la semaine de l'Ascension.

Les cyclistes ont bravé la pluie pour parcourir en aller-retour les kilomètres qui nous séparent de nos amis. Une belle surprise pour nos cyclistes, lors de la soirée organisée par Doudeauville, avec une rencontre avec Guy LELEU, ancien compagnon d'étapes de Bernard Hinault et Bernard Thévenet sur les routes du Tour de France. Ayant enfilé 10 maillots obtenus lors de sa carrière, les uns sur les autres, il les a enlevé un à un, retraçant l'histoire de chacun. Puis il a échangé un long moment avec nos cyclos. Celui-ci leur a promis de venir avec son équipe de cyclistes à La Graverie.

Merci aux femmes de Doudeauville pour la préparation des repas et des pique-niques pour la journée de balade sur la côte d'Opale. Et un grand merci aux cyclistes.





40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CLUB



L'USI La Graverie a été créé sur la commune en 1978, par Mr MERCIER, à l'époque, directeur de l'école communale, et qui en fut le premier président. La création du club de

foot est liée à la fusion des écoles de La Graverie, Etouvy, Sainte Marie Laumont et Le Reculey.

Jusque dans les années 1980, il ne regroupe que des jeunes d'âge scolaire.

C'est en 1981 que la première équipe de séniors est constituée, sous la présidence de Claude Schwalm, qui en a tenu les rênes pendant quinze ans soulignant l'importance d'une bonne équipe de bénévoles pour assurer le fonctionnement et l'encadrement. Merci à Jean-Marie Frémont, notamment, qui entraîne les jeunes depuis des dizaines d'années.

En 1984, le club comptait 90 licenciés. Depuis, il a bien grandi et compte aujourd'hui près de 150 licenciés. L'Union sportive a vu se succéder 10 présidents. Depuis un an, c'est Franck Mary qui a repris la présidence.

Au cours des années, différents équipements ont été réalisés :

- les vestiaires en 1998,
- le terrain d'honneur,
- et enfin l'espace de convivialité (club house) et le parking, inaugurés à l'occasion de ce quarantième anniversaire, le samedi 12 mai, en présence des anciens joueurs et dirigeants du club, de Mme GOURNAY LECONTE conseillère régionale, de Mr DECLOMESNIL maire de Soulevre en Bocage, de Mr FEUILLET maire de la commune déléguée de La Graverie et d'autres élus locaux de Soulevre en Bocage, commune nouvelle qui a financé à hauteur de 120 000 euros ces deux installations.

A cette occasion, le club a d'abord organisé le 8 mai, un tournoi de foot séniors et vétérans, le 10 mai un tournoi de foot enfants de moins de 13 ans.

La fête des 40 ans s'est poursuivie avec un apéritif offert par la commune, puis de nombreuses personnes sont restées pour manger et discuter sur l'histoire du club, autour d'anciennes photos retraçant les années écoulées. L'ambiance était très conviviale, malgré la pluie qui s'est invitée vers 15h00. La fête s'est achevée par deux concerts avec Curaçao Blues et Geroh, avec un temps qui s'était bien dégagé.

